

## DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'administration française en Afrique poursuit, depuis un certain nombre d'années, un but éminemment utile : répandre l'instruction parmi les indigènes. Elle a compris que pour détruire la superstition et l'ignorance, deux sources de calamités sociales, il fallait, sans toucher au terrain religieux, donner aux Arabes un enseignement assez solide pour élever leur niveau intellectuel et les amener à comprendre ces principes ordinaires de morale communs à tout être civilisé. Car faire surgir des hommes instruits, des esprits cultivés du milieu de ces populations si arriérées, n'est-ce pas se créer des amis nouveaux, des auxiliaires puissants pour cette œuvre si complexe de la colonisation?

### I.

Au point où en est venue cette question de l'enseignement des indigènes, Arabes, Maures et Kabyles, il n'est pas sans intérêt de rechercher les procédés ingénieux employés pour la réussite de cette œuvre; car le problème posé, il y a quelques années, a été résolu à point nommé et, pour ainsi dire, dans un temps calculé à l'avance, par des professeurs habiles, mais complètement étrangers à la langue du pays. Il n'y avait qu'une voie à suivre : élever les musulmans jusqu'à nos idées par l'emploi d'un instrument plus précis, plus parfait, la langue française. Dans les collèges d'Alger et de Constantine, dans les quarante-deux écoles établies sur le territoire militaire, la transformation s'opère dans les conditions les plus heureuses, par suite de la précaution que l'on a prise de mêler les enfants européens aux enfants musulmans, dans une proportion à peu près égale, suivant que la localité le permet. Les élèves qui jouissent de l'avantage de faire leurs études dans les deux grandes institutions d'Alger et de Constantine ont été recrutés, en majeure partie, par l'inspecteur spécial.

Dès lors commence pour eux une éducation nouvelle. Dans le milieu plus civilisé où ils se trouvent placés, ils se dépouillent peu à peu des préjugés du douar et perdent cette teinte de superstition qui obscurcissait leur esprit. Les leçons affectueuses de leurs maîtres, les jeux agréables de leurs condisciples, autant que le travail réglé, achèvent bientôt l'initiation.

Le collège impérial arabe-français d'Alger, qui fut fondé en 1858, compte 105 internes, 68 externes et 2 élèves en médecine. Le collège impérial arabe-français de Constantine, dont la création ne remonte qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1867, avait déjà en commençant un effectif de 112 pensionnaires, 40 demi-pensionnaires, de 12 externes et de 2 élèves en droit musulman.

Pour ne parler que de ces deux grandes institutions, l'enseignement y est divisé en deux parties bien distinctes : 1<sup>o</sup> les classes élémentaires ; 2<sup>o</sup> l'enseignement secondaire spécial, jusqu'à la troisième année inclusivement. La plupart des enfants admis dans les collèges savent déjà parler, lire et écrire le français d'une manière passable. Mais, comme leurs idées sont encore peu étendues, il est nécessaire de les confier à des maîtres qui les exercent graduellement à la conversation, tantôt en leur montrant ces tableaux intuitifs, si usités dans les écoles de l'Alsace, tantôt en leur faisant répéter des récits très-simples et moraux. C'est par ce moyen qu'on les prépare, sans les fatiguer, à passer d'une vie à une autre, de la vie musulmane à la vie française. Pour peu qu'on y réfléchisse, on comprendra qu'une modification dans le sens désiré ne s'effectueraient que lentement et très-imparfaitement avec l'usage de l'idiôme arabe, qui ne se prêterait pas à toutes les idées modernes.

Quoi qu'il en soit, les élèves font généralement un séjour de trois ans dans les divisions élémentaires, et ce n'est qu'après un examen sérieux, où leur habileté à s'exprimer en français et à écrire sous la dictée est reconnue, qu'ils sont admis dans le cours préparatoire, qui doit être considéré comme une transition nécessaire entre les études élémentaires et la première année de l'enseignement secondaire spécial. Avec les leçons du cours préparatoire s'ouvre devant leurs yeux un horizon nouveau. Les devoirs ne roulent plus sur des sujets familiers et seulement à la

portée d'intelligences encore naïves ; ils prennent un caractère plus sérieux, mais aussi plus attachant. A côté de l'analyse raisonnée de la langue française, on y développe tantôt le système métrique et le calcul, tantôt les faits saillants de l'histoire ancienne et les phénomènes les plus remarquables de l'histoire naturelle. La géographie physique, le dessin linéaire et les principes de la comptabilité ne laissent pas de jeter quelque variété sur les exercices précédents.

Ainsi, les jeunes indigènes ont quitté le Livre de l'adolescence, par M. Delapalme ; la Morale enfantine, par Grevin ; les Nouvelles lectures graduées, par Dupont ; les Secondes lectures, par Frétille, et les Contes du chanoine Schmidt, pour s'appliquer à l'étude de la grammaire et des exercices français de Michel et Rapet, de l'Histoire ancienne par Feillet, de l'Atlas raisonné de Le Réal, et de l'excellent livre intitulé : Prosateurs et poètes. Ils récitent des leçons, rédigent de petites analyses, font des opérations arithmétiques et tracent des cartes géographiques. A part les explications qui nécessitent certaines expressions, certaines locutions appartenant plutôt au style écrit qu'à la langue usuelle, l'enseignement donné aux élèves, à partir de cette classe, jusqu'à la fin de leurs études, ne diffère en aucun point de l'enseignement professionnel de nos institutions.

Pour se former à la composition française, ils entrent en deuxième année, avec une connaissance assez solide du tour de phrase et du sens métaphysique des mots ; de plus, leur mémoire est ornée de bon nombre de fables, de récits, de morceaux choisis et des auteurs classiques.

Durant cette deuxième année, ils apprennent à rendre leurs pensées en français et à les revêtir d'une forme plus soignée, soit en écrivant des lettres, soit en rédigeant des narrations, développements et amplifications, d'après les canevas contenus dans les traités spéciaux de Filon, de Sommer, etc.

D'ailleurs, les rédactions de physique, d'histoire de France, de géographie et de mathématiques ne contribuent pas médiocrement à alimenter et à enrichir leurs essais de style. Les élèves de cette classe sont âgés de quatorze à quinze ans. On a remarqué que c'est le moment où leur curiosité se décide et cherche par-

tout un aliment. Les jours de congé et dans les moments de loisir que leur laissent les travaux graphiques, le dessin d'imitation et les cours de musique et de gymnastique, ils puisent avidement dans les bibliothèques des quartiers, lesquelles ne contiennent pas moins de deux cents volumes chacune. Leur préférence s'attache aux livres de voyages, comme s'ils voulaient déjà embrasser tout l'univers et le connaître dans toutes ses parties. Les contes de fées, les histoires de génies les font sourire, parce qu'ils ne sont plus enfants. Mais beaucoup d'entre eux lisent posément l'histoire populaire de France, par M. Duruy, dans le but de s'instruire et d'obtenir les premières places de leur classe.

En exposant le programme abrégé de l'enseignement qui se donne dans les classes spéciales des collèges arabes-français d'Alger et de Constantine, nous avons dit qu'il y avait une troisième année. Mais, comme les matières y sont très-nombreuses et d'une difficulté qui pourrait décourager même les studieux, on a pensé qu'il convenait de faire deux divisions de cette troisième année, c'est-à-dire deux classes distinctes qui exigent naturellement deux années d'études.

Un cours de morale privée et sociale alterne avec les exercices de composition littéraire; l'histoire de France y montre la transformation de l'ancienne société et l'établissement de la France nouvelle; on y examine, en géographie, la France considérée dans ses relations avec l'étranger. Les mathématiques, après la révision de l'arithmétique, enseignent les éléments de la géométrie. On s'exerce à construire des figures à l'aide de plans à charnières, et à établir les corps dans l'espace. On voit les premières notions de charpente, la coupe des pierres et la détermination des ombres. Les quatre premiers livres terminent ce cours. Le cours de physique, débarrassé toutefois des formules algébriques, expose les propriétés générales des corps liquides, pesants; la chaleur, l'électricité dynamique. Pour la chimie, le professeur se borne à des expériences sur la composition des corps démontrée par des réactions nettes. En dessin, les exercices se compliquent déjà; on trace des figures géométriques, des ornements, des paysages, des animaux.

Dès lors, les élèves tout imbus d'idées qui les séparent du Co-



ran, sans qu'on se soit occupé de le leur faire prendre en aversion, ne voient plus qu'une chose : le travail. En pourrait-il être autrement, lorsque les six plus belles de leurs années se sont écoulées sous le regard de professeurs auxquels ils sont redevables d'une nouvelle vie, selon une charmante expression que leur a inspiré la reconnaissance ?

Le cercle des études que l'on fait dans les collèges arabes-français se termine par les matières de la première division de la troisième année. Ces matières embrassent, en dehors des compositions littéraires (discours, lettres, rapports, développements sur les vérités morales), des études sur l'histoire de la littérature, c'est-à-dire des notices biographiques sur les écrivains français et l'analyse sommaire de leurs principaux ouvrages. L'exposé des principes de la législation civile initie les élèves à l'intelligence des lois et au respect qui leur est dû. Ils acquièrent ainsi une idée de l'organisation administrative et judiciaire de l'Empire, de l'état civil des personnes, etc. L'histoire contemporaine, depuis 1789, captive leur attention, et ils la mènent de front avec la révision géographique des cinq parties du monde.

C'est vers la fin de cette année que le professeur dicte et fait apprendre par cœur un résumé de l'histoire d'Afrique. En mathématiques, on étudie l'algèbre jusqu'aux équations du deuxième degré à une seule inconnue, et la géométrie descriptive. En physique, on fait une révision rapide de la chaleur et de l'électricité dynamique, puis on étudie l'acoustique. En chimie, l'étude des métaux et des alliages ; des essais de photographie, des expériences sur la coloration des matières textiles, etc., entretiennent la division dans ce cours. Les progrès obtenus dans l'art du dessin révèlent chez certains sujets une aptitude à reproduire la nature.

On s'est peut-être demandé si l'enseignement des langues étrangères est rayé du programme des collèges arabes-français. Nous n'avons pas tout dit. La langue arabe est enseignée sous deux formes. Les dialectes parlés en Algérie font l'objet d'une leçon par semaine, dans le cours préparatoire et dans la première année. La langue écrite, c'est-à-dire classique, est professée dans la deuxième année une fois par semaine, et dans les divi-

sions supérieures deux fois. Dans ces exercices de traduction de vive voix et par écrit, les jeunes indigènes puisent de nouvelles forces pour façonner leurs idées et atteindre le sens véritable des expressions qui se rencontrent dans les deux idiômes, et comme le professeur explique en français le texte et les règles grammaticales, il en résulte comme un bénéfice nouveau pour ceux qui l'écoutent.

On n'admettrait pas en Europe un lycée sans aumônier. Par conséquent, les collèges arabes-français, dont l'organisation est calquée sur celle des établissements d'instruction publique en France, ont reçu chacun un imam, qui est chargé de faire lire le Coran, cinq fois par semaine, et de faire la prière matin et soir.

Tel est le mode d'éducation à l'aide duquel s'opère sans détour comme sans mystère, à Constantine et à Alger, la régénération de la jeunesse musulmane.

## II.

Que deviennent les jeunes indigènes en sortant des collèges arabes-français? Les uns embrassent la carrière militaire, les autres remplissent, dans l'administration, les fonctions de caïds, de khodjas ou secrétaires arabes, ou d'interprètes. Il y'en a qui étudient la médecine, d'autres le droit musulman. Plusieurs arrivent à nos écoles de Grignon et de Cluny. C'est surtout vers des établissements de cette nature que nous voudrions voir les Arabes se diriger; ce qui leur manque, ce sont des connaissances pratiques. Il ne faut pas oublier que l'Algérie est surtout un pays agricole. Mais les améliorations à l'enseignement des collèges arabes-français naîtront de l'expérience. En voyant deux cents écoliers indigènes dans les collèges d'Alger et de Constantine, et quinze cents dans les quarante-deux écoles du territoire militaire, on peut dire que l'essai qui a été tenté a pleinement réussi.

Quant au procédé d'enseigner le français sans le secours de la langue arabe, c'est la méthode naturelle, maternelle et certainement la plus rapide, la plus judicieuse. Elle étonne tout le

monde. Mais il faut se rappeler, en ce qui concerne les Berbères, qu'à l'époque de la seconde invasion arabe, leurs nombreuses peuplades ont été arabisées assez vite et sans peine par les missionnaires musulmans, qui ignoraient complètement l'idiôme africain. L'élément berbère de la population algérienne est surtout celui qui semble, par ses habitudes laborieuses, ses aptitudes ouvrières, devoir se mêler le plus vite à notre activité industrielle.

On s'est demandé si l'administration, en fondant ces institutions si libérales au profit des indigènes, ne travaillait pas un peu dans le vide; en d'autres termes, si les races implantées dans le nord de l'Afrique pourraient arriver à un développement intellectuel, satisfaisant.

Dans l'étude des races humaines dont notre époque s'occupe particulièrement et avec succès, on a remarqué qu'à quinze ou seize ans le Sémite est parfait; son intelligence a tout le développement qu'elle peut acquérir. Depuis cet âge, le jeune homme ne fait plus de progrès, et pendant le reste de son existence, sa vie intellectuelle s'entretient sur ce fonds primitif auquel il ne peut plus rien ajouter.

« L'hiver dernier, dit M. Emile Burnouf, nous avons relevé ces faits dans tout le Levant de la Méditerranée, dont les grandes écoles ont successivement passé sous nos yeux. Au Caire, dans un magnifique établissement créé aux frais du vice-roi, les Frères de la doctrine chrétienne donnent l'instruction à des musulmans, à des grecs, à des juifs et à des catholiques. Les élèves arabes y sont d'abord classés, quant à l'intelligence, avant les Francs, mais ne tardent pas à être dépassés par ces derniers. A Beyrouth, où se rencontrent aussi des enfants de plusieurs races, les maîtres observent que chez les Sémites le progrès, qui est très-rapide dans les premières années, s'arrête à l'âge de dix-huit ans; dès lors, ces élèves n'apprennent plus rien. De semblables observations ont été faites à Alexandrie, chez les Frères, à Ghazir, chez les Jésuites, à Antoura, chez les Lazaristes, à Jérusalem, à Alep, à Smyrne et dans beaucoup d'autres établissements.

Il y a, sans aucun doute, des lois naturelles dans chaque race.

humaine qui président au développement physique et moral des individus. Mais est-ce parce qu'on a cru constater chez les Sémites un arrêt de croissance cérébrale, qu'on n'essayerait pas de faire rendre à cette race tout ce qu'elle peut donner dans l'ordre intellectuel. Le passé des Arabes nous montre suffisamment qu'ils peuvent arriver à un degré de culture remarquable. Les mathématiciens, les astronomes, les médecins illustres que le nord de l'Afrique a produits au treizième siècle à Maroc, à Fez, à Caïrouan, etc., suffisent pour nous faire connaître la force du cerveau de cette race, sans avoir besoin d'interroger, en Orient, l'histoire des écoles scientifiques de Damas et de Bagdad, et l'époque si florissante de l'université de Cordoue. Nous savons que le niveau intellectuel des Arabes a considérablement baissé depuis qu'ils étaient à la tête de la civilisation du monde, soit sous les Abbassides, soit sous les Omeyades d'Espagne; mais n'oublions pas, nous, les maîtres de la civilisation moderne, que, plongés dans la barbarie, nous avons pu traverser les ténèbres du moyen âge, à l'aide de ce fil conducteur, de cet instrument de philosophie rationnelle que les Arabes, en disparaissant, ont eux-mêmes remis dans nos mains, au douzième siècle.

Certes, les fondateurs de la philosophie arabe s'étaient élevés à un haut degré de science. S'ils succombèrent sous les coups des théologiens, ils léguèrent du moins aux Européens cet esprit de recherche qui a permis plus tard à nos philosophes de remporter une victoire éclatante et définitive sur les théologiens.

Est-ce que les descendants de cette forte race arabe seraient incapables de recevoir de nous les enseignements de cette civilisation dont ils ont été les initiateurs? Il faudrait en dire autant des Romains et des Grecs modernes. L'infériorité accidentelle de ces races africaines est facile à expliquer; nous connaissons toutes les péripéties par lesquelles elles ont passé: vaincues, abruties par la théologie, persécutées en Espagne, dépouillées de leurs foyers d'études, de leurs établissements d'instruction, de leurs livres. N'avons-nous pas, nous-mêmes, dans ce siècle, bouleversé leur société? Peyssonnel raconte dans son voyage sur les côtes de Barbarie, qu'en 1724 on comptait à Alger dix gran-



des mosquées, trois grands collèges et une infinité d'écoles pour les enfants. On comprend alors pourquoi ces races ont continué à déchoir. Mais si malheureuses qu'elles aient été à travers tant de ruines, si courbées qu'elles soient sous le joug de la théocratie, il ne faut pas désespérer de les relever. Le milieu civilisé où elles vivent maintenant les sauvera ; elles n'ont plus à redouter les rechutes.

Dans ce grand travail de résurrection des races asiatiques et africaines que la Providence semble avoir divisé entre les nations européennes, la tâche de la France est la plus ardue ; mais il faut qu'elle en prenne son parti. Assise à Alger, elle doit installer la civilisation sur toute la côte barbaresque, en développant l'instruction des indigènes, en y introduisant nos découvertes, nos puissants moyens d'action, nos méthodes d'enseignement, nos engins de travail qui doivent y transformer la matière et l'esprit.

Aussi quand nous voyons le gouvernement, aidé par des hommes de science et de dévouement, tels que M. le Dr Perron, ancien directeur du collège arabe d'Alger, M. Cherbonneau, le savant directeur actuel et M. Aublin, directeur du collège arabe de Constantine, fonder en Algérie, en faveur des indigènes, des établissements d'instruction publique, nous devons applaudir à ses efforts. N'est-ce pas par la diffusion de l'instruction que nous hâterons le rapprochement des peuples ? Est-il bien loin le jour où toutes les races humaines s'uniront dans les mêmes conceptions morales et religieuses ? Le flambeau de la science, en pénétrant dans ces cavernes de l'ignorance, en fera fuir les chauves-souris de la superstition.

GUSTAVE DUGAT.